

Le livret scolaire unique du CP à la troisième

Depuis la rentrée de septembre 2016, un nouveau livret scolaire est en place et devrait être accessible via Internet courant 2017. Ce livret scolaire est le fruit de la loi de refondation et de l'évolution de l'évaluation (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97260 : Évaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège). L'objectif est de présenter le niveau de maîtrise du "socle commun de connaissances et de compétences" à la fin de chaque cycle pour au final, en fin de 3^{ème}, présenter ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Plus de détails : <http://www.education.gouv.fr/cid106168/le-livret-scolaire-unique-du-cp-a-la-troisieme.html>

La FCPE a toujours préconisé qu'une évaluation bienveillante et compréhensible pour l'élève lui permet de progresser ; au contraire, la note qui tombe comme une sanction et classe les élèves, met de nombreux élèves en échec et renforce encore les inégalités. L'évaluation est aussi un des moyens pour les parents de suivre la scolarité de leur enfant. La rendre accessible et compréhensible est donc primordial.

C'est donc maintenant un même livret commun à tous les élèves pour le premier et le second degré.

Une application numérique « Livret scolaire unique du CP à la 3e » devrait être déployée et ainsi permettra de disposer d'un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de sa scolarité à l'école élémentaire et au collège.

En primaire

Pour l'instant, c'est aux enseignants que s'applique la saisie des informations du livret. Il n'y a qu'un pas pour qu'à l'image de ce qui se pratique au collège et au lycée, la communication et le cahier de texte passent par un outil numérique (typiquement via l'Espace Numérique de Travail ou l'ENC92 pour les collèges des Hauts de Seine) accessible aux parents.

Les bilans périodiques (par trimestre) portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place (au collège les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire).

Les bilans périodiques présenteront les objectifs d'apprentissages selon les 4 positionnements : non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.

Par rapport au livret actuel, le nombre d'items est considérablement réduit, c'est aussi et surtout un positionnement global de l'élève; seuls le français et les maths présentent une évaluation clairement identifiée.

Dans les **bilans de cycle (cycle 1 - apprentissages premiers / maternelle ; cycle 2 - apprentissages fondamentaux / CP-CE2 ; cycle 3 – consolidation / CM1-6eme)**, les notes disparaissent complètement et les élèves seront évalués avec les différents niveaux de maîtrise possibles (Maîtrise insuffisante / Maîtrise fragile / Maîtrise satisfaisante / Très bonne maîtrise).

Au collège

Au collège, pour les bilans périodiques, l'évaluation de l'élève peut se baser sur le référentiel présenté en élémentaire (non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés) ou sur des notes.

Le livret scolaire regroupe les informations sur les résultats, l'assiduité, les attestations et les diplômes et précise pour chaque élève :

- les projets mis en place dans le cadre des parcours éducatifs et les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement pédagogique (PAP, PAI, PPRE)
- les actions dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, les projets réalisés dans les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) ainsi que des éléments d'appréciation portant sur la vie scolaire.

En fin de **cycle 4 – cycle des approfondissements** (5ème / 3ème), l'élève est évalué via 8 items :

- Langue française à l'oral et à l'écrit
- Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Représentations du monde et activité humaine
- Langues étrangères et, le cas échéant, régionales
- Langages des arts et du corps
- Formation de la personne et du citoyen
- Systèmes naturels et systèmes techniques
- Méthodes et outils pour apprendre

Selon 4 niveaux de maîtrise : Maîtrise insuffisante / Maîtrise fragile / Maîtrise satisfaisante / Très bonne maîtrise.

En fin de cycle, une **appréciation littéraire** des acquis scolaires de l'élève dans sa maîtrise du socle commun et le positionnement au regard de sa maîtrise des composantes du socle commun devra être saisie.

Les informations s'appuyant sur ces nouvelles modalités d'évaluation interviennent dans l'attribution du brevet ainsi que dans AFFELNET pour l'affectation post-3^{ème}.

Vigilance

La question de la sécurité des données se pose. Est-ce que la garantie de la CNIL, commission nationale de l'informatique et des libertés, est suffisante en matière de sécurité et de recoupement de fichiers de données sachant que les données seront conservées tout au long du cycle (+ 1an pour la transition) ?

Veiller à maintenir le support papier pour les familles éloignées de l'environnement numérique.

Le « bulletin scolaire » est un outil important de liaison entre l'établissement scolaire et les familles sur la scolarité des enfants et des jeunes. Demander au chef d'établissement une présentation aux familles des nouvelles modalités d'évaluation.